

Taux d'encadrement en fonction du type de sortie, de sa durée et du niveau de scolarité des élèves.

(Circulaire n°99-136 du 21-09-99) :

	École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine	École élémentaire
Sortie occasionnelle sans nuitée	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 16 élèves, un adulte supplémentaire pour 8.	2 adultes au moins dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe. Au-delà de 30 élèves, un adulte supplémentaire pour 15.



ETABLISSEMENT :

RESPONSABLE :

ADRESSE (+ code postal et ville) :

TELEPHONE / FAX :

EMAIL (écrire lisiblement) :

NOMBRE DE PLACES : x 7,00 € = € - Maternelles Primaires

1^{er} choix (cocher la séance correspondante) 2^{ème} choix (au cas où la 1^{ère} serait complète)

JEU 29 NOV. 9H30

JEU 29 NOV. 9H30

VEND 1 DEC. 9H30 (complet)

VEND 1 DEC. 9H30 (complet)

VEND 1 DEC. 14H00

VEND 1 DEC. 14H00

Chèque et mandat à l'ordre de la SCENE ET PISTE CREATIONS 1 imp de la Vieille 31270 CUGNAUX

Règlement : Chèque Espèces Virement bancaire Mandat administratif

NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS GRATUITS :

NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS PAYANTS : x 7,00 € = €

(Pensez à réserver les cars ou autres moyens de locomotion assez tôt)

Association Événement Cirque (loi 1901)

7, PLACE TERRE AU DUC – 29000 QUIMPER

Pour tout renseignement : Daniel ROLLAND – Tél : 06 64 26 50 78

Courriel : evenementcirque@free.fr – Site Web : www.evenementcirque.fr

Siret : 832 384 101 00016 – Siren : 832 384 101